

Avis pour la séance plénière du 10 décembre 2020

AVIS 1 sur l'embauche de personnels par les collectivités :

Le CHSCT 40 demande l'embauche de personnels par les collectivités permettant le nettoyage et la désinfection quotidiens de tous les locaux en accord avec le protocole.

AVIS 2 sur le recrutement de personnels administratifs et de santé :

Le CHSCT 40 demande le recrutement de personnels administratifs et de santé pour permettant une gestion de la situation sanitaire en accord avec le protocole (distributions des masques, mise en place du protocole dans les établissements...) parallèlement à la conduite des missions ordinaires de ces personnels.

AVIS 2 sur le recrutement de professeurs:

Le CHSCT 40 demande le recrutement de professeurs sur la liste complémentaire afin de permettre le remplacement des personnels absents et dédoublement de toutes les classes, en accord avec les mesures de distanciation et de non-brassage préconisées par le protocole.

AVIS 3 sur le recrutement d'AED:

Le CHSCT 40 demande le recrutement d'AED afin de permettre la mise en place du protocole sanitaire dans les établissements (surveillance des différentes zones de la cour et des couloirs).

AVIS 4 sur le jour de carence et la reconnaissance en maladie de travail:

Le CHSCT 40 demande la suppression du jour de carence pour les personnels de l'Education Nationale et la reconnaissance en maladie professionnelle en cas de contamination par la COVID-19.

AVIS 5 sur les équipements de protection:

Le CHSCT 40 demande la fourniture de masques FFP2 et de visières ou lunettes pour les infirmières, les AESH, ainsi que pour les personnels qui sont en contact avec des élèves sans masque, notamment en école maternelle, au moment des séances d'EPS, de la prise de repas.

AVIS 6 sur la notion de cas contact COVID:

Le CHSCT 40 demande la révision de la notion de cas contact COVID, notamment entre enfants ne portant pas de masque. Ce sont des situations rencontrées notamment en école maternelle, lors des séances d'EPS (piscine, vestiaire,...) ou à la cantine.

AVIS 7 sur les conditions d'éviction:

Le CHSCT 40 demande un retour aux conditions d'éviction en vigueur à la rentrée de septembre 2020, soit un cas positif COVID avéré qui entraîne la mise en quatorzaine de toutes les personnes contacts sans masque (école maternelle, cantine, piscine, vestiaire,...).

Avis 8 sur les AESH :

La mise en place des PIAL a entraîné des modifications en profondeur des missions des AESH en mutualisant les accompagnements, en élargissant leur affectation à des zones comprenant plusieurs écoles et établissements et en rendant possible leur intervention sur de l'inter-degrés, de la maternelle au lycée.

De nombreux collègues saisissent les représentants du personnel pour témoigner de la dégradation de leurs conditions de travail.

Le CHSCT40 demande à poursuivre son travail sur le fonctionnement des PIAL avec en particulier leurs conséquences sur les conditions de travail des AESH.

Avis 9 sur les fiches RSST

Le CHSCT 40 demande que des retours soient faits systématiquement aux personnes qui ont rempli des fiches RSST car ces personnes reviennent vers nous pour demander des nouvelles et dont nous ne sommes au courant le plus souvent que bien plus tard dans le meilleur des cas.